



# COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : [contact@college-st-regis.fr](mailto:contact@college-st-regis.fr)

## SEJOUR EN HAUTE-SAVOIE – Avril 2022

Le Puy-en-Velay, le 10 décembre 2021

Madame, Monsieur, Chers parents

Nous proposons à nos Troisièmes de participer à un séjour à Manigod en Haute-Savoie du mardi 05 Avril au jeudi 07 Avril 2022. Nous avons en effet souhaité, malgré le contexte sanitaire et après deux années sans voyage, leur permettre de vivre une expérience humaine ensemble. Ils seront ainsi hébergés en pension avec leurs professeurs au centre d'accueil « La Ruche – La Salle ».

Durant trois jours, nos élèves pourront pratiquer différents sports de montagne. Nous voulons ouvrir ce séjour au plus grand nombre : les activités seront donc variées et tous les élèves y trouveront du plaisir, quel que soit leur niveau ou expérience.

- **Le prix devrait être de 310€, le montant dépendant du nombre de participants au voyage.** Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie ou de leur comité d'entreprise. Nous sommes aussi en contact avec la Région AURA qui pourrait prendre en charge les transports. Dans cette éventualité, nous vous rembourserions bien sûr cette partie-là.

- **Date du séjour : Du mardi 05 avril 2022** (départ du Puy en Velay à 6h à confirmer) **au jeudi 07 avril 2022** (arrivée au Puy en Velay vers minuit).

- **Formalités :** chaque élève devra d'être muni d'une carte d'identité ou d'un passeport et d'un passe sanitaire.

- Programme prévisionnel :

- Mardi 05 avril 2022 : Départ du Puy-en-Velay à 06h00 / arrivée à Manigod vers 11h  
Déjeuner au centre d'accueil puis installation des élèves

- Mardi après-midi : randonnée en ski de fond à la Clusaz, patinoire, bowling

- Mercredi 06 avril : journée réservée au ski alpin et intervention d'un pisteur en fin d'après-midi

- Jeudi 07 avril : journée biathlon et randonnée en raquettes, diner à 19h puis départ vers 20h

Tous les équipements sont fournis par le centre « La Ruche – La Salle »

Pour faciliter l'organisation de ce séjour, la demande d'inscription ci-jointe doit être retournée au professeur principal **le mardi 04 Janvier 2022** accompagnée d'un premier versement d'un montant de **110€** (vous pouvez indiquer au besoin la date d'encaissement au dos du chèque). Le 2<sup>ème</sup> acompte aura lieu au mois de février, et le solde du séjour en mars 2022.

En janvier 2022 nous vous donnerons de plus amples informations pratiques sur le séjour.

Nous nous permettons de rappeler qu'une mauvaise conduite d'un élève au sein de notre établissement peut entraîner une sanction qui le prive de ce voyage.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à nos respectueuses salutations.

**L'équipe pédagogique**

---

### COUPON A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE MARDI 04 JANVIER 2022

Mme / M. ...., parents de ..... en classe de .....

INSCRIVONS NOTRE ENFANT AU SEJOUR A LA MONTAGNE (1) / NE SOUHAITONS PAS QUE NOTRE ENFANT PARTICIPE AU SEJOUR A LA MONTAGNE (1)

**NOUS VERSONS UN ACOMPTE DE 110€\*** - EN ESPECES (1) / - PAR CHEQUE à l'ordre du Collège St Régis - St Michel (1)

**\*Le 1<sup>er</sup> acompte est non remboursable en cas de désistement (sauf cas de force majeure)**

(1) : rayer la mention inutile.

A ..... LE ..... Janvier 2022